

Compte rendu sommaire

Réunion du Bureau Communautaire du Lundi 12 juillet 2021

au siège 34 Grand 'Rue à Rombas

L'an DEUX-MILLE-VINGT-ET-UN, le DOUZE du mois de JUILLET à 18h00, le Bureau Communautaire s'est réuni sous la présidence de Monsieur Lionel FOURNIER, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 05 juillet 2021.

Présents : Mesdames LAMARQUE et VANNI et Messieurs CORRADI, FOURNIER, HEISER, MATELIC, MULLER, MUNIER, ROVIERO et SCHWEIZER.

Membre ayant donné procuration : M. BOLTZ à M. FOURNIER
M. FAVIER à M. MULLER

Le Président ouvre la séance à 18h00, annonce les procurations et passe à l'examen de l'ordre du jour.

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,
- APPROUVE, le procès-verbal de la séance du Bureau Communautaire du 10 mai 2021.

DB 2021-71 – Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat (O.P.A.H.) – Attribution de subventions

- Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,
- DÉCIDE d'attribuer des subventions à des particuliers dans le cadre de l'Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat, pour un montant total de 4 949,00 €,
 - Et DÉCIDE de procéder à leur versement.

DB 2021-72 – Opération Ravalement de façades - Attribution de subventions

- Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,
- DÉCIDE d'attribuer des subventions à des particuliers dans le cadre de l'Opération Ravalement de façades, pour un montant total de 3 314,50 €,
 - Et DÉCIDE de procéder à leur versement.

DB 2021-73 – Campagne d'isolation thermique – Attribution de subventions

- Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,
- DÉCIDE d'attribuer des subventions à des particuliers dans le cadre de la Campagne d'isolation thermique, pour un montant total de 3 400,00 €,
 - Et DÉCIDE de procéder à leur versement.

DB 2021-74 - Établissement Public Foncier de Grand Est – Programme pluriannuel 2020-2024 – Convention foncière relative aux terrains situés entre l'Orne et la Rue de l'Usine (Rombas et Vitry sur Orne) - Avenant

- Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,
- AUTORISE le Président à signer un avenant de prolongation à la convention foncière passée le 13 novembre 2015 avec l'Établissement Public Foncier de Grand Est, relative aux terrains situés entre l'Orne et la Rue de l'Usine (Rombas et Vitry-sur-Orne).

DB 2021-75 - Etablissement Public Foncier de Grand Est – Programme pluriannuel 2020-2024 – Convention foncière (périmètres à enjeux du territoire de la Communauté de Communes) – Avenant n° 3

- Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,
- DÉCIDE de passer un avenant n° 3 à la convention de veille active et de maîtrise foncière passée entre l'Etablissement Public Foncier de Grand Est, la Communauté de Communes du Pays Orne Moselle et le Syndicat Mixte d'Etudes et d'Aménagement des Portes de l'Orne afin d'ouvrir la possibilité de recourir à l'expropriation en vue de s'assurer de la totale maîtrise foncière des biens fonciers ou immobiliers nécessaires à l'aménagement des Portes de l'Orne,
 - Et AUTORISE le Président à signer cet avenant.

DB 2021-76 - Dispositif d'aide aux équipements de développement durable - Versement de subventions

- Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,
- DÉCIDE d'attribuer des subventions à des particuliers dans le cadre du dispositif d'aides aux équipements de développement durable, pour un montant total de 1 857,87 € aux conditions et aux bénéficiaires indiqués ci-dessus,
 - Et DÉCIDE de procéder à leur versement.

DB 2021-77 - Marchés de travaux pour la réalisation d'une maison des services au public à SAINTE MARIE AUX CHENES – Avenants

- Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,
- AUTORISE le Président à signer les avenants aux marchés de travaux pour la réalisation d'une Maison des services au public à Sainte-Marie-aux-Chênes, selon les montants indiqués dans les tableaux ci-dessus, ainsi que toutes les pièces afférentes à l'exécution et au règlement du marché.

	Lot N° 1	Lot N° 5	Lot N° 7
	VRD	Menuiserie ext.	Plâtrerie
Entreprises	AJTP	LEFEVRE	BATICONCEPT
Marché de base	165 852,50	66 435,20	48 787,00
Modification du marché	7 915,00	7 110,00	754,00
Nouveau montant du marché	173 767,50	73 545,20	49 541,00
% de l'avenant	4,77%	10,70%	1,55%

	Lot N° 8	Lot N° 9	Lot N° 12
	Menuiserie Int.	Electricité	Sols durs
Entreprises	MENARD	COME	NASSO
Marché de base	61 164,00	69 878,39	14 092,00
Modification du marché	1 048,00	2 346,11	414,42
Nouveau montant du marché	62 212,00	72 224,50	14 506,42
% de l'avenant	1,71%	3,36%	2,94%

DB 2021-78 - Avis relatif aux projets de Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) et Plan de Gestion des Risques d'Inondation (PGRI) du bassin versant Rhin-Meuse

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, par 11 voix POUR et 1 ABSTENTION,

- ÉMET UNE RESERVE sur la disposition O3.5 D1 du Plan de Gestion des Risques Inondations (PGRI) relative à l'application d'une marge de sécurité de 30 cm au-dessus de la cote de l'aléa de référence dans la mesure où elle est fixée a priori, et indépendamment des enjeux réels du projet d'aménagements et des éléments de connaissance disponibles, en reconnaissant toutefois la nécessité de sensibiliser les porteurs de projets sur les incertitudes liées aux modèles mathématiques utilisés pour calculer les aléas de référence et les impacts du changement climatique,
- PROPOSE :
 - o De retirer de la disposition O3.5 D1, la marge de sécurité fixée à 30 cm a priori,
 - o De définir cette marge de sécurité à l'occasion de l'élaboration ou de la révision du PPRi afin de prendre en compte toutes nouvelles connaissances relatives à la détermination de l'aléa de référence ainsi que l'évolution de la cote de référence liée aux effets du changement climatique, en particulier pour les projets d'aménagement en zone inondable pouvant exposer des enjeux humains,
- Et APPROUVE les autres dispositions des projets de Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) et de Plan de Gestion des Risques d'Inondation (PGRI) pour la période 2022-2027.

DB 2021-79 - Construction d'une nouvelle structure multi accueil à ROMBAS - Convention de mise à disposition des terrains par la Ville de ROMBAS – Avenant n° 1

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- AUTORISE le Président à signer l'avenant à la convention de mise à disposition à la Communauté des Communes du Pays Orne-Moselle, par la Ville de Rombas, de terrain, sis sur la parcelle n° 781, section n° 28, tel que sur les plans annexés,
- Et ACCEPTE l'augmentation de la surface aménagée pour la réalisation des équipements de dessertes du bâtiment Multi-accueil, telle que prévue aux plans annexés.

DB 2021-80 - Convention constitutive d'un groupement de commande pour l'achat de gaz naturel en 2022 entre la Communauté de Communes du Pays Orne-Moselle et ses communes membres

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE de la constitution d'un groupement de commande pour l'achat de gaz naturel en 2022 entre la C.C. du Pays Orne Moselle et ses communes membres,
- VALIDE le projet de convention constitutive joint en annexe,
- Et AUTORISE le Président à signer toutes les pièces afférentes à cette convention.

DB 2021-81 - Modification du tableau des effectifs du personnel communautaire – Création de postes

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE de modifier le tableau des effectifs de la Communauté du Pays Orne Moselle afin de créer un emploi d'Ingénieur territorial à temps complet et un emploi de Rédacteur territorial à temps complet.

DB 2021-82 - Parc d'Activités Communautaire « Champelle » - Cession d'un terrain à la Société « Duval Développement Est »

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- AUTORISE la cession d'une parcelle d'environ 20.000 m² issue des parcelles énumérées ci-dessus sur le ban de Sainte-Marie-aux-Chênes, à la Société « Duval Développement Est », domiciliée à NANCY (54000), 11 Rue des Michottes ou de toute autre personne physique ou morale qui pourrait lui être substituée, mais dont elle restera solidaire,
- DÉCIDE de passer outre l'estimation de « France Domaines » fixant la valeur de ces terrains à 10 € / m² HT et de fixer le montant de cette cession au prix bilan de la ZAC soit 12 € / m² HT,
- Et AUTORISE le Président à signer tous les documents se rapportant à cette cession.

8. INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS

- Tableau de bord d'activités au 30/06/2021
- Tableau de bord financier au 30/06/2021
- Tableau de bord « Ordures Ménagères » au 31/05/2021
- Tableau de bord « Opération Ravalement de Façades » au 30/06/2021
- Tableau de bord « Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat » au 30/06/2021
- Tableau de bord « Isolation thermique » au 30/06/2021
- Tableau de bord « Autorisation d'Urbanisme » au 30/06/2021
- Tableau de bord « Petite Enfance » au 31/05/2021
- Tableau de bord « Fonds de Résistance » au 30/06/2021

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 19h00.

Rombas, le 13 juillet 2021

Le Président,



Lionel FOURNIER